

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

**Prix de l'Abonnement.**  
 Edition quotidienne, par an... \$3.00  
 Edition hebdomadaire, par an... 1.00  
 Invariablement payable d'avance.  
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

**Prix des Annonces**  
 Six lignes, première insertion... \$0.50  
 Chaque insertion subséquente... 0.12  
 Chaque ligne en sus, première ins... 0.08  
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FACILITON DE L'ÉVÉNEMENT  
DU 24 JANVIER 1879.

### LA DAME GUERRIÈRE

LA

(Suite.)

—Oh! vous avez raison, monsieur l'abbé!

—Et lorsque vous dites, Gaspard, que ces deux enfants sont des paquets, sans doute parce qu'ils sont lourds, n'oubliez pas que ces paquets ont des âmes, que ces paquets sont des créatures du bon Dieu, ayant droit comme vous et moi au fraternel appui de leurs semblables en cas de péril, ayant droit aussi à la vie d'ici-bas en attendant la vie éternelle. Vous prétendez qu'ils sont lourds. Le seraient-ils davantage, nous ne faillirions pas à notre tâche, Gaspard, car Dieu a permis que les forces d'un homme puissent s'accroître en proportion de la tâche qu'il a à accomplir.

—Certes, monsieur l'abbé, et mes intentions sont meilleures que mes paroles, croyez-le bien, puisque je vous proposais...

—De porter les deux petits, oui, Gaspard... Et c'est pourquoi je vous ai entretenu de nos obligations envers eux, en considérant votre cœur comme un terrain fertile où le bon grain peut germer et produire ensuite sa moisson habituelle de bonnes œuvres. Quant à votre offre, je ne l'accepterai pas, et vous en remercie. Je suis vieux, il est vrai, mais j'ai encore le pied solide, et ces deux enfants se trouvent bien dans mes bras. Voyez... ils s'y sont endormis.

En effet, par sa familiarité rassurante, le prêtre avait su inspirer tant de confiance aux deux enfants qu'ils sommeillaient doucement, tranquilles comme dans les bras d'une mère.

Et bientôt le prêtre inspira la même confiance au rémouleur.

—Monsieur l'abbé, dit celui-ci tandis qu'ils traversaient un champ en friche qui leur permettait de marcher à côté l'un de l'autre et de converser plus à l'aise, monsieur l'abbé, j'ai un poids énorme sur la conscience.

—Qu'est-ce donc, mon ami? Un péché, un remords?

—Non, monsieur l'abbé: un secret.

—C'est moins pénible à supporter qu'un remords, Gaspard.

—Un secret redoutable, terrible, monsieur l'abbé!... un secret qui, s'il est divulgué par moi et si les intéressés apprennent que j'ai parlé, me fera pendre haut et court à la maîtresse branche du premier arbre venu!

Le rémouleur poussa un profond soupir.

—Et d'un autre côté, si je ne divulgue pas ce secret horrible, continua-t-il, je sens qu'il m'étouffera, plus lentement, il est vrai, que ne le ferait une bonne corde de chanvre me serrant le cou, mais en me faisant souffrir davantage, car ce secret dévoilé peut sauver de la mort une foule de personnes que j'estime.

Malgré lui, Gaspard ralentit son pas, tant son émotion était grande.

—Mon ami, dit gravement le prêtre, je vois que vous voulez me faire une confidence.

—Oui, monsieur l'abbé, oui!

—Je ne la provoquez pas, mais mon devoir est de ne pas m'y

soustraire. Je vous adresserai seulement une question: est-ce en confession que vous souhaitez d'être entendu?

—Non, monsieur l'abbé. Vous êtes un saint homme, mais vous êtes en même temps un homme avisé, sage, prudent pour les affaires de ce monde. Je ne vous demanderai donc pas de garder mon secret comme s'il vous était confié en confession, mais au contraire de vous en servir...

—Et d'accepter la responsabilité des conséquences? ajouta le prêtre en souriant.

—C'est cela même! répondit ingénument le rémouleur. J'ai vu que la crainte d'être pendu me paralyse... Et pourtant je serais satisfait de contribuer à éviter d'abominables malheurs. Oui, cette idée me tracasse, me domine, surtout depuis que vous m'avez pris pour guide afin d'aller au château de Neuville. On croirait presque que c'est la Providence qui m'y conduit.

—C'est certainement la Providence, s'il y a du bien à y faire, mon ami.

—Il y a à sauver la comtesse de Saint-Balmont, dame de Neuville, elle, ses enfants, ses amis, ses vassaux, ses serviteurs, car ils vont tous périr dans les plus effroyables supplices.

—N'exagérez-vous pas un peu, Gaspard? Vous me menez au château de Neuville avec ces deux innocentes créatures, et vous ne m'auriez pas indiqué ce lieu de refuge s'il était voué à une sanginaire destruction.

—Nous n'y prendrons asile que pour une nuit, monsieur l'abbé, et l'attaque du château ne commencera que dans quelques jours. Les Suédois ont besoin de réunir toutes leurs forces. Or savez-vous pourquoi le colonel Manskeld a juré de massacrer tout le monde, hommes, femmes et enfants? Parce qu'il se nomme en réalité René de Deully, qu'il est le cousin d'Alberte d'Ernecourt, comtesse de Saint-Balmont, et qu'il veut se venger.

—Se venger de qui?

—De la dame de Neuville, de toute sa famille et de tous les Lorrains.

—Pour quel motif?

—Parce que le père d'Alberte d'Ernecourt l'a accordée en mariage au comte de Saint-Balmont, grand ami du duc de Lorraine Charles IV, au lieu de lui accorder à lui, René de Deully.

—Récapitulons, Gaspard. Vos confidences sont un peu confuses, mais ne manquent pas d'une certaine gravité. D'après vous, le colonel Manskeld est Lorrain au lieu d'être Suédois?

—Oui, monsieur l'abbé, et j'en aurais long à vous raconter s'il me fallait énumérer tous les noms qu'il a portés, tous les pays où il a guerroyé et toutes les aventures qu'il a eues. Il en est de même de son lieutenant-colonel et inséparable compagnon, que ces soldats appellent le major Strozzi, qui pendant un an s'est nommé Mezzomorto parce qu'à la suite d'un combat il est resté long temps à moitié mort de ses blessures, puis est devenu le renégat Hamet, se battant pour le compte des infidèles après s'être battu contre eux, et qui est en réalité un Italien, le comte Pietro Vanini, d'Otrante.

—Comment savez-vous tout cela?

—Je vais vous le dire. Laissez-moi d'abord vous apprendre que René de Deully, étant en pays lointain avec son compagnon, a

su que la Suède s'alliait à la France contre Son Altesse Charles IV. Alors il a proposé à son ami de prendre du service en Suède, de lever un régiment de Suédois pour ravager la Lorraine et se venger ainsi de l'allront qu'il a reçu. Voilà comment ces deux redoutables compagnons sont devenus, l'un le colonel Manskeld, l'autre le major Strozzi, commandant ensemble des troupes suédoises.

—Et voilà pourquoi, acheva mentalement le prêtre, le colonel Manskeld est si impitoyable pour les Lorrains. Mais tout cela est-il bien vrai?

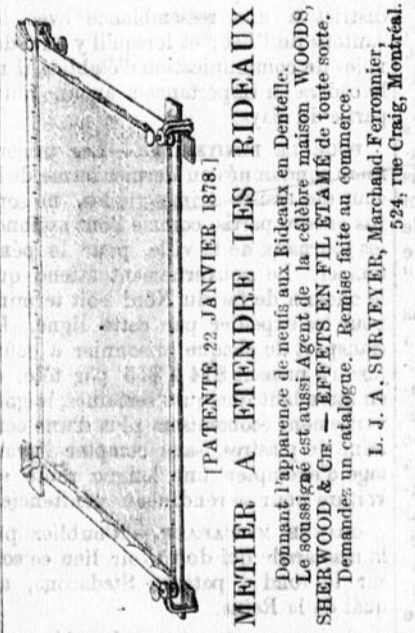
Gaspard sembla deviner cette pensée, ce doute.

—Monsieur l'abbé, reprit-il, vous êtes étonné que je connaisse tant de choses. Veuillez remarquer que je suis rémouleur, et obligé comme tel de travailler pour quiconque réclame mes services. Or pendant trois jours j'ai été requis d'aiguiser les sabres, dagues et poignards des Suédois, et je puis dire que j'ai entendu des propos de toute sorte. Le vin rosé de Lorraine est excellent, et les soldats sont bavards quand ils ont bu. De plus, ils aiment à conter les prouesses de leurs chefs et les leurs, et ce qui nous fait frémir d'indignation les amuse, les fait rire. Ainsi, par exemple, ils trouvent naturel et légitime que que le colonel Manskeld songe à se venger de la comtesse de Saint-Balmont. Ils approuvent d'autant plus ce projet qu'il leur fournira une occasion de tuer, de piller, d'incendier. Plus ils commettront d'excès en ne laissant pas pierre sur pierre au château, plus ils seront certains d'être agréables à leur colonel. Oh! ce sera une belle fête, la fête du sang et des larmes! Mais je puis vous affirmer qu'elle n'aura pas lieu avant une quinzaine de jours, le temps de permettre au major Strozzi de rejoindre le colonel Manskeld, dont il est momentanément séparé.

Tout en marchant, le prêtre écoutait avec attention et réfléchissait.

—La dame de Neuville, demanda-t-il, soupçonne-t-elle que le colonel Manskeld n'est autre que son propre cousin René de Deully?

(A continuer.)



**J. L. O. VIDAL,**  
 AVOCAT  
 No. 9, rue St. Pierre, Basse-Ville,  
 QUEBEC.  
 30 novembre 1878

### 3.000 Morceaux de Musique

50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

SPÉCIMEN DE NOS PRIX:

VALSES.	cts.	MORCEAUX.	cts.
Clara.....	10	Chant du berger.....	20
Le désir.....	10	Charge des hussards.....	25
Willows.....	10	Convent bells.....	25
Life in courts.....	20	Fleur des alpes.....	20
Les papillons.....	25	Love in May.....	20
Bords du Rhin.....	25	Marie, nocturne.....	20
Immortelle.....	25	Ménuet de Mozart.....	20
Pluie de perles.....	25	Le monastère.....	20
Fenella.....	30	La chatelaine.....	25
Grande valse brill.....	30	Cujas amimam.....	25
Les roses.....	30	Deuxième nocturne.....	25
Viennese children.....	30	Echo de Lucerne.....	25
Village swallows.....	30	Hundred pipers.....	25
Artist's life.....	40	La mis Letizia.....	25
Better times.....	40	La chatelaine.....	25
Jolly fellows.....	40	not.....	25
Morning journal.....	40	Nazareth.....	25
Wine, Women & Song.....	40	Petit ange.....	25
You and you.....	40	Robert toi que j'aime.....	25
		Promenade milit.....	25
		Chasseurs.....	30
		Dan d'espagnole.....	30
		Fly not yet.....	30
		a harpe Eolienne.....	30
		Lalla Rookh.....	30
		Mireille.....	30
		Réverie.....	30
		Souvenir d'enfance.....	30
		Souvenir de Venise.....	30
		Starry night.....	30
		Titania.....	30
		Perle de Varsovie.....	30
		Ecosaise, caprice.....	35
		Terpsichore.....	35
		Guillaume Tell.....	35
		Bohemian Girl.....	40
		Cascade de rubis.....	40
		Deux anges.....	40
		Fandango.....	40
		Fleur de la forêt.....	40
		Harmonie du soir.....	40
		Mountain stream.....	40
		Lorgie.....	40
		Il Pirata.....	40
		Les regrets.....	40
		Somnambula.....	40
		Belle stryenne.....	40
		Danse andalouse.....	40
		Mon ange.....	40
		Mignon.....	40
		Norma.....	40
		Maritana.....	50
		Chant des pêcheurs.....	20

Nouveaux Pianos de Bernard & Allaire  
 WEBER & CIE. WATERS & SONS.  
 Harmoniums de  
 ESTEY & CIE. ET WILCOX & WHITE.  
 CHEZ  
**BERNARD & ALLAIRE,**  
 EDITEURS DE MUSIQUE,  
 6, rue la Fabrique.  
 Québec, 14 décembre 1878.

**AUX AFFLIGES!**  
**PLUS DE RHUMATISMES!**  
 Québec, 9 mai 1878.  
 Chère Madame Gaden, —Je vous prie de vouloir bien, pour le repos de ceux qui sont affligés de rhumatismes, donner place dans votre journal à ces quelques lignes. Mon épouse était depuis six ans, affligée de rhumatismes et avait été soignée par les meilleurs médecins de Québec. Désespérant de guérir jamais, elle eut l'idée de s'adresser à vous et dans l'espace de deux mois, elle fit usage de ses pieds et de ses mains, ce qu'elle n'avait pu faire depuis 6 ans.

**THOS. CARNAY.**  
 P. S. — Les personnes qui voudraient avoir des renseignements plus complets peuvent s'adresser à moi et demanderont le remède.  
 Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants: J. E. Burke, Haute-Ville, Mathie, coin des rues du Palais et St. Jean, et J. J. Veldou, rue St. Joseph, St. Roch. Prix, 50 cents la bouteille.  
 J. VERNIER,  
 Seul agent, rue St. Jean  
 Québec, 12 octobre 1878.

**Restaurant Français**  
 77, rue St. Jean, Haute-Ville.  
**ALPHONSE POULIN, Propriétaire**  
 Repas et Café à toutes heures.  
 Dîner de midi à trois heures.  
 Cuisine Française et Anglaise.  
 Huitres (spécialité).  
 Québec 23 septembre 1878.

### A. GIBERTON & Cie.,

COMMISSION & IMPORTATION  
 8, rue de Breslès, 7, rue Le Royer,  
 Bâtisse des Sœurs, Montréal  
**SEULS AGENTS EN CANADA**  
 POUR

Rivière, Gardrat & Cie., Cognac, Eau-de-Vie  
 Wymand Fockink, fournisseur des Cours d'Europe, Gin de Hollande et Liqueurs fines.  
 La Grande Chartreuse, près Grenoble, (L. Garnier) Chartreuse véritable.  
 E. Mercier & Cie., Union de Propriétaires, Cie. des grands Vins de Champagne, Epernay.  
 La Bénédicte, Abbaye de Fécamp, Liqueur de "La Bénédicte".  
 J. Brisson & Cie., fournisseurs du Consulat Général de France en Canada, Bordeaux, Vins fins et ordinaires.  
 S. A. E. Mgr. le Duc d'Anmale, Palais d'Orléans, Palerme, Vins de Zucco, Madère, Vins fins secs, et Vins de Messe.  
 Odrien & Piot, fournisseurs de la Cour de Russie, Côte d'Or, grands Vins de Bourgogne.  
 Cusenier & Cie., fournisseurs brevetés de la Cour d'Italie, Paris, Liqueurs fines, Kirsch, Vermouth, etc.  
 Cavalier-Appert, fournisseur des Cours d'Europe, Paris, Conserves Alimentaires.  
 Gaillard & Cavillon, Provence, Huile d'Olive, etc.  
 Amieux frères, Nantes, Sardines à l'Huile.  
 La Fromagerie modèle de Gruyère, à Gruyère, Suisse, Fromages.  
 H. Tavernier & Cie., Veveys, Suisse, Cigarettes et Tabacs.  
 Les Manufactures de Glaces de St. Gobain, Chaunly & Ciey, Paris, Glaces et Mirosirs.  
 Haidin & Cie., Courcelles, Belgique, Verres à Vitres.  
 La Compagnie des Cristalleries de Baccarat, Paris, Verres et Cristaux.  
 J. Pouyat, Limoges, Porcelaine tendre et dure.  
 J. Vieillard, Bordeaux, Faïences d'art et ordinaires.  
 Dufour & Co. (Anchor Brand) Thal, Suisse, Toiles à bluteaux.  
 E. Choupe, Paris, Cuir Français.  
 Witzman & Charpentier, Paris, Chaussures Françaises de toutes sortes.  
 Caprice hongrois.....  
 Cotteaux, La Parfumerie Centrale, Paris, Parfumeries Françaises.  
 C. Debyre, Paris, Brosserie fine.  
 Laroche-Joubert, Lacroix & Cie., Angoulême, Papeteries de toutes sortes.  
 Jules Turquetil & Cie., Paris, Papiers peints (Tapisserie).  
 Mazoyer fils & Poindron, Paris, Lyon et Saumur, Bijouterie Religieuse.  
 Blot & Drouard, Paris, Pendules Françaises et Bronzes d'art.  
 Jeantet David, St. Claude, Jura, articles de Fumiers et Jouets en bois, os, écaillé et buffle.  
 A. Lejeune, Paris, articles de Fumeurs et Jouets en caoutchouc.  
 C. Lefaucheur, inventeur, Paris, Armes de Chasse.  
 N. Vivario-Plomdeur, Armurier du Roi des Belges, Liège, Belgique, Armes de Chasse, Revolvers, etc., de toutes sortes.  
 Astier-Prudon, Thiers, Puy de Dôme, Coutellerie Française.  
 En stock, Epicerie fines et articles de Paris.

**A. GIBERTON,**  
**GUSTAVE A. DROLET,**  
**LUCIEN HUOT.**  
 Agent à Québec,

**W. E. BLUMHART,**  
 Coin des rues du Palais et St. Jean,  
 Haute-Ville.  
 Québec, 17 décembre 1878.

### JODOIN & CIE.,

14, rue St. Jean.  
 N'oubliez pas la maison JODOIN & CIE., qui a obtenu les PRIX AUX DERNIÈRES EXHIBITIONS pour ses Poêles Doubles, de Passages, Poêles de Chambre et de Salon, Poêles de Cuisine de toutes dimension à Bois et à Charbon.  
 Ustensiles de Cuisine, Vaisseau en Cuivre, en Ferblanc et en Fonte, Pelles et Bêches en Fer et en Acier de première qualité.  
 Nos prix sont au moins de vingt-cinq pour cent meilleur marché qu'ailleurs.  
 En gros et en détail.  
**JODOIN & CIE.,**  
 14, rue St. Jean.  
 Québec, 28 août 1878—6m

## Annonces Nouvelles.

Magasin à louer—E. Jacot.  
Grande Mascara—Fitzgerald & Savage.  
A vendre ou à louer—Société de Prêts et Placements de Québec.  
Acte de faillite de 1875—D. Doran.  
Encan d'un Fonds de Banqueroute—Oct. Lemieux & Cie.  
Magnifique Piano Carré à vendre—Octave Lemieux & Cie.  
Alpacas Noirs—Glover, Fry & Cie.  
Protection—F. X. Lepage.

## QUEBEC,

VENDREDI, 24 JANVIER 1879

## NOTRE INFLUENCE.

Un groupe national comme le nôtre ayant ses mœurs distinctes, ses idées particulières, peut faire sentir de bien des façons différentes son influence aux populations qui l'entourent, et il est de son intérêt de ne négliger aucune de ces diverses façons de la faire pénétrer et de l'étendre. La voie des conquêtes nous étant fermée, c'est ainsi d'ailleurs que nous avons toujours procédé. La société canadienne a souvent autrefois, dans les temps les plus troublés, attiré à elle, intéressé à son sort et converti à ses idées des gens qui d'abord étaient peu enclins à désarmer. On arrivait d'Angleterre intraitables et farouches, disposés à tout dompter, et on se laissait gagner par les attrait de cette société honnête et agréable. Quelques-uns de nos pires ennemis devinrent ainsi nos amis, et s'ils ne firent pas plus pour nous, c'est qu'à leurs avances nous opposions une résistance que nous inspirait l'inexorable résolution de n'accepter rien moins que le complet triomphe de nos exigences.

Aujourd'hui, les luttes nationales sont depuis longtemps finies, et nous n'avons plus à désarmer l'hostilité préconçue, mais seulement à harmoniser notre existence avec celle de la grande organisation politique à laquelle nous nous rattacherons. N'y point porter le trouble et en même temps conserver notre caractère particulier, notre vie propre, voilà notre souci et notre rôle maintenant.

Une grande institution comme l'Université-Laval, avec son enseignement si complet, fait chaque jour pour l'agrandissement de notre influence nationale, un travail qui échappe au regard, mais dont les fruits seront plus tard bien sensibles.

Chacun dans sa sphère s'il apporte quelque supériorité à sa besogne, contribue d'une certaine manière au développement de notre influence, depuis l'homme politique en Parlement, s'il s'appelle Laurier, Masson ou Chapleau, et qu'il marque par ses discours, jusqu'à l'ouvrier dans son atelier, s'il donne un cachet particulier, un mérite remarquable à son ouvrage.

D'ordinaire assourdis, nous réveillons parfois la tête près du bonnet et fort rageurs. Nous respecte-t-on suffisamment? Avons-nous assez d'influence? Notre part dans la politique, dans l'administration, est-elle bien celle que nous avons droit de réclamer? Après avoir fait vacarme et épuisé promptement cet accès d'ardeur, nous allons en grommelant reprendre notre place dans le coin, et le sommeil ne tarde pas à clore nos paupières.

Ces accès périodiques de fièvre patriotique ne sont pas suffisants pour nous faire acquiescer de ce que nous manque. Ils ne font guère avancer notre cause, et c'est par la persévérance seule que nous ferons des progrès sérieux. Savoir effacer à temps les divergences qui nous séparent pour nous rappeler l'intérêt vital qui doit nous rapprocher; nous houpiller à loisir, mais ne point détruire le caractère et l'influence des hommes publics qui nous peuvent être de grands secours; apprendre à nous

compter au besoin: ce sont là les règles de conduite que nous ne devrions jamais mettre en oubli.

## INFORMATIONS.

—La Gazette, de Montréal, annonce qu'une grande réduction va être opérée dans le personnel de l'Intercolonial. Le poste de surintendant-général est aboli; il y aura un surintendant-en-chef ayant ses bureaux à Moncton et qui aura la direction du chemin. Les agences d'Halifax, de St. Jean, Montréal et Toronto sont supprimées; la vente des billets sera accordée à commission. Un agent voyageur sera nommé; dans le bureau du caissier, il n'y aura plus que trois employés supérieurs. Le surintendant sera en même temps auditeur des comptes. Il y aura deux surintendants de districts faisant, sous la direction du surintendant, la besogne remplie actuellement par les quatre assistants.

On compte réaliser par là une économie annuelle de 40 à \$50,000.

—Le Mail dit qu'il n'y aura pas de changements considérables cette année dans l'organisation de la milice; néanmoins quelques changements de détails seront opérés.

Le même journal dit qu'il n'y a eu que cinq démissions dans le département du revenu intérieur et pour cause d'incapacité. Il ajoute qu'on songe à opérer des modifications dans la loi des poids et mesures.

—On n'attend pas moins de 18,000 Mennonites ce printemps; un bon nombre iront à Manitoba, d'autres dans les états de l'Ouest.

—La Minerve cite le passage suivant d'une conférence donnée à Ottawa par M. Griffin, ex-rédacteur du Herald d'Halifax:

"Parlant ainsi de notre temps, de notre peuple et de notre pays, cela me rappelle qu'en Canada, nous ne sommes pas sans nobles exemples d'héroïsme saint, dans la vie et dans la mort. Il y a un peu plus d'un an, à la consécration de l'Archevêque d'Halifax, étaient présents deux princes de l'Eglise de Québec, l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Montréal, l'aimable gentilhomme, si bon, si courtois, que l'on nomme Mgr. Fabre. J'eus l'heureuse occasion de rappeler à leurs Grandeurs que nous avions reçu la foi de la France et que nous, catholiques de la Nouvelle-Ecosse, nous étions en quelque sorte, spécialement leurs enfants spirituels. Je crois que nous ne pourrions jamais rendre toute la justice historique due à la France. Ce fut la France qui a colonisé et christianisé cette Province. Les Relations des Jésuites forment toute l'histoire du Canada pendant sa période la plus romanesque et la plus brillante. Je pense que nous ne pourrions jamais assez rendre hommage et honneur aux noms glorieux des Jogues, des Lallemand, des Massé, des Daniel, des Brebœuf et des Garnier et de toute une armée de prêtres intrépides et dévoués, dont les ossements reposent en poussière sur nos plages, dont le sang fut répandu pour notre foi, et aux âmes saintes desquels nous avons une entière confiance.

"Ils étaient Français et ils aimaient leur patrie; c'était elle qui leur avait donné la naissance, la vocation et la foi. Ne l'oublions jamais. Chaque mille de chemin, de Louisbourg à St. Jean, jusqu'aux murs de la glorieuse cité de Québec et même dans les régions les plus reculées de la solitude sauvage, est consacré à la mémoire de ses héros, de ses saints et de ses martyrs, et immortalisé par eux.

"Quand je vois un prêtre français ou un gentilhomme de cette noble nation, mère des Canadiens, je ne puis m'empêcher de les saluer. Car c'est un représentant, pour une large part de notre héritage de gloire nationale, de notre religion et de notre intelligence."

—A l'une des dernières réunions de la chambre de commerce du Canada, il a été lu un rapport important de M. Paterson, secrétaire de la chambre de commerce de Montréal, sur la nécessité d'étendre nos relations commerciales avec d'autres pays européens, surtout la France, au moyen de traités de commerce spéciaux. Il est suggéré de prier Son Excellence le Gouverneur-Général, que le gouvernement fédéral s'adresse à Sa Majesté la Reine et au gouvernement impérial pour demander de faire participer le Canada aux traités de commerce de la métropole avec les autres pays; il est aussi proposé de prier la chambre de commerce d'Angleterre d'exercer une influence dans le même but.

—La Société de géographie commerciale de Paris vient de prendre l'initiative de la formation d'une association, réunissant, sans distinction de doctrines,

de partis et même de nationalités, toutes les personnes qui veulent concourir à l'expansion de la civilisation française par des entreprises pacifiques.

Cette association, sous le titre de Conseil d'Emigration, aurait pour objet:

1o. De recueillir tous les documents relatifs aux pays neufs, de les tenir à la disposition des intéressés, d'en répandre les données les plus importantes par toutes les voies de la publicité;

2o. D'éduquer tout Français qui veut chercher fortune à l'étranger sur les inconvénients aussi bien que sur les avantages des pays dans lesquels il se propose de s'établir; de lui signaler les lieux où il trouvera le plus fructueux emploi de ses aptitudes et de ses ressources;

3o. De lui servir d'intermédiaire officiel auprès des autorités françaises et étrangères dont la protection lui est utile; de lui ménager des sympathies et des appuis; de l'aboucher enfin avec les établissements scientifiques, industriels et commerciaux de tout genre qui peuvent seconder ses entreprises.

L'association devra s'interdire toute discussion, et à plus forte raison toute propagande de doctrines étrangères à son programme, et toute participation aux entreprises qui pourraient engager, au point de vue financier, sa responsabilité et sa dignité sociales.

La Société de géographie commerciale de Paris, ne représentant qu'un des nombreux groupes qui se préoccupent de l'extension de nos entreprises extérieures, a délégué spécialement à l'un de ses membres, M. le marquis de Bassano, les pouvoirs nécessaires pour la constitution de ce conseil d'émigration, auquel il est à désirer que puissent prendre part tous les groupes intéressés.

M. le marquis de Bassano se propose de convoquer prochainement une assemblée générale des adhérents à l'association, afin d'en asseoir l'existence et le fonctionnement sur des bases solides.

## A TRAVERS LA VILLE.

NOUVELLES DU LAC ST.-JEAN.—M. W. B. V. Arduin est arrivé du Lac St.-Jean, mercredi soir, ayant fait le voyage en raquettes, une distance de 170 milles, en cinq jours. Il rapporte que le chemin est très-mauvais entre le camp Picat et le camp du Lac des Roches; il y a 49 milles de distance entre ces deux camps. Le camp de Toile, tenu par un nommé Bilodeau, à 70 milles de la ville, manquait de provisions pour hommes et bêtes; un nouvel approvisionnement était attendu avec impatience. M. Arduin n'a rencontré qu'une seule personne sur la route, un M. Crawford. Les colons partis l'automne dernier passeront l'hiver tant bien que mal, mais il est à craindre que la famine ne se fasse sentir en mars ou avril. Ils comptent sur l'aide du gouvernement et des citoyens pour ensementer leurs terres au printemps.

Il y a, en ce moment, des arpenteurs au travail pour tirer les lignes de cinq nouveaux cantons, en arrière de ceux qui sont déjà établis sur les bords du Lac Saint-Jean. Trois de ces cantons, dont l'un portera le nom de Lorl Dufferin, sont situés à l'extrémité nord-ouest du lac, près de la rivière Mistassini; les deux autres sont à l'ouest.

Il y a aussi des arpenteurs employés en ce moment à tirer les lignes d'autres cantons, à peu de distance de ces premiers, sur la rivière Croche, qui est un tributaire du Saint-Maurice.

Tels que représentés sur la carte, ce district a une ressemblance avec les cantons de l'Est; et lorsqu'il y aura des voies de communication d'établies, il ne le cédera en importance à aucune autre partie du pays.

POUR LE PÉNITENCIER.—Les prisonniers condamnés au dernier terme de la cour des assises trimestrielles, ne sont pas encore partis, comme l'ont annoncé les journaux de la ville, pour le pénitencier. Le gouvernement attend que le chemin de fer du Nord soit terminé pour les expédier par cette ligne. Le transport de chaque prisonnier a coûté jusqu'à présent \$14 à \$15 par tête, et en attendant quelques semaines, le gouvernement économisera plus d'une centaine de piastres, sans compter l'avantage d'exempter une longue route en voiture pour se rendre au pénitencier.

GRANDE MASCARADE.—N'oubliez pas la mascarade qui doit avoir lieu ce soir sur le rond à patiner Stadacona, au quai de la Reine.

L'AFFAIRE BÉLANGER.—Le détective Beaulieu et le constable Harpe, partis à la recherche des frères Beaudoin, impliqués dans l'affaire Bélanger, sont revenus en ville ce matin, sans avoir eu de succès. Ils ont été aux Trois-Rivières, à Richmond et de là à Island Pond, où ils ont appris que les fugitifs étaient partis tous deux pour Boston où habite un de leurs frères.

Les autres prisonniers sont renvoyés de jour en jour pour leur procès, et nous craignons fort que cette affaire ne se termine par un acquittement. On tente d'effectuer des arrangements avec Bélanger, et deux lettres écrites par les maîtresses de deux des personnes arrêtées, et interceptées par la police, confirment cette crainte. L'une de ces lettres se termine par ces mots: "Il y a deux de vos amis qui s'occupent de vous. L'affaire de Bélanger est tout à fait arrangée et tous les amis se joignent à moi pour vous faire des respects. Vivez tranquille, tout va bien. C. G." L'autre comme suit: "J'espère qu'à l'avenir tu m'écouteras. Ne te décourage pas; je t'informerai de tout ce qui se passera. Tout va bien. M. C."

COUPS DE COUTEAU.—Un nommé Côté, boucher de son état et bossu, a donné plusieurs coups de couteau à un nommé Couture, hier soir, à St. Sauveur, dans les circonstances suivantes: Côté, qui est bossu, est l'objet des sarcasmes des gens qui sont toujours à le gauler. Hier soir, on avait poussé la farce un peu trop loin et Côté, irrité jusqu'à perdre la raison, a plongé le couteau qu'il tenait à la main dans le dos de Couture, l'un de ses agresseurs.

Les parents de Couture ont demandé l'émission d'un mandat d'arrestation contre Côté.

PETITES NOUVELLES.—Un mendiant du nom de Martineau est entré dans une maison du faubourg St. Jean, avant-hier, et a demandé la charité. Le ton impérieux qu'il a pris pour faire cette demande, lui a valu un refus de la part de la maîtresse de la maison. Furieux, notre mendiant n'a plus voulu partir sans qu'on lui donnât quelque chose. La police a été appelée et Martineau a été conduit au poste. Cet acte d'insubordination lui a valu un mois de prison à partir d'hier matin.

—Joseph Langlois, cordonnier, âgé de 40 ans, demeurant rue Ste. Thérèse, St. Sauveur, est mort subitement avant-hier au soir, à six heures, d'une congestion de poulmons. Le défunt avait eu plusieurs convulsions épileptiques dans la journée.

—M. Pierre Miller, du Cap-Blanc, vient d'être nommé constable de police, à la place de M. Bolger.

—M. George Couture est élu de nouveau maire de la ville de Lévis.

—Une quarantaine de messieurs, la plupart membres du club de raquettes Aurora, ont fait une marche aux flambeaux hier soir. Passé le pont les torches ont été allumées. Le coup-d'œil était splendide.

—Il y aura séance de la chambre de discussion de Québec-Est ce soir.

—Bon nombre de jeunes gens, suivent les cours de l'école des arts et métiers cet hiver. Le nombre augmente tous les ans.

—Il y a des billets contrefaits de la Puissance d'une piastre en circulation, dans la ville. Nos lecteurs devront être sur leurs gardes.

—Un commis-voyageur de Montréal, nommé Inglis a été frappé de paralysie, il y a deux jours, en cette ville, et transporté à l'Hôpital Marine où il est encore actuellement. Représentant une maison de drogues de Montréal, il était venu à Québec avec des échantillons lorsqu'il a été atteint par la maladie.

## FAITS DIVERS.

COLLISION ET PERTE DE VIE.—Il y a eu collision sur le chemin de fer Lévis et Kennébec, hier à midi, près de la station de St. Anselme, entre un train de passagers et une locomotive occupée à balayer la voie. Le char de deuxième sur le train de passagers a été mis en pièces par un char plateforme. Un nommé J. B. Laffamme a été tué instantanément. Le Dr. Morissette, de Ste. Hérodine, s'est fait couper une jambe, et un autre passager a reçu des blessures très-graves. Une des locomotives a été fort endommagée par le choc, ainsi que plusieurs chars.

Le Dr. Morissette se tenait sur la plateforme en dehors du char au moment de l'accident; le choc l'a lancé sur la voie et le train lui a passé sur une jambe. Le docteur aura de la peine à en réchapper. La consternation était grande parmi les passagers au moment de l'accident et il y en a très-peu qui se soit échappé sans égratignures.

Le docteur Lemieux, de Québec, est allé amputer la jambe du Dr. Morissette, qui a souffert l'opération avec grand courage.

AVIS DE FAILLITE.—Assemblée des créanciers.—Harris Lévi, à Sorel, le 29 janv. Isaac Desjardins, à Montréal, le 3 février; Bruno Milette dit Ségueux, de St. Thomas de Pierreville, à St. François du Lac, le 2 février; W. E. Jones, journaliste de Richmond, à Sherbrooke, le 6 février; Alexandre Robert, de St. Bruno, comté de Chambly, à Montréal, le 31 janvier; Louis B. Vo-

ligny, à Montréal, le 31 janvier; Dame Bridget Macready, à Montréal, le 3 février; C. A. Duclos, à Montréal, le 4 février; Napoléon Payette, de St. Henri, à Montréal, le 31 janvier; Félix Bessette, de St. Athanase, à St. Jean, le 31 janvier; Alphonse B. Jasmin, de Ste. Thérèse, à Terrebonne, le 29 janvier; Meilleur & Cie, à Montréal, le 31 janvier; Antoine Vézina, de Ste. Foye, à Québec, le 5 février; Thos. Walsh, de Laçolle, à St. Jean, le 4 février; Tabb & Cie, à Montréal, le 3 février Camille Robidoux, de St. Jérôme, à Terrebonne, le 29 janvier; J. A. Sisor, à Coaticook, le 9 février; The West End Dresden Lottery Company (en commandite) à Montréal, le 30 janvier; David Martin, à la Rivière du Loup (en haut) le 5 février; Cushing Brothers, à Montréal, le 29 janvier.

Nominations de Syndics.—Jacques Auger, de Québec, pour Michel Gauvin; A. F. Riddell, de Montréal pour J. A. Daoust; Edward Evans, de Montréal, pour R. S. Lathan; C. Beausoleil, de Montréal, pour A. Laberge et fils; John Taylor, de Montréal, pour Richard Kornmaier; C. Beausoleil, de Montréal, pour Joseph May; John Taylor, de Montréal, pour Perreault & Cie.; O. Lecours, de Montréal, pour Moïse Trudeau; J. Fulton, de Montréal, pour James Stenhouse; Dominique Lortie, de Québec, pour P. E. Godbout, Eusèbe Simard et Alexander McDonald.

Déclaration de dividendes.—A. S. Maynard, de St. Hyacinthe, le 3 février; Amable Brassard, le 3 février; Pardellian et Eathorne, le 28 janvier; Boyer et Séné, le 28 janvier; Lefebvre et Lefebvre, le 28 janvier; McClelland, Craven & Cie., le 4 février; Campbell Bryson, le 4 février; Geo. Perry & Cie., le 4 février; Dame Léonie Leblanc, le 31 janvier; Louis Chabot, le 4 février.

DIVERS.—On dit qu'à Montréal les loyers de maison sont baissés de 20 à 30 par cent cet hiver.

—L'incendie qui s'est déclaré avant-hier à Kingston a causé beaucoup de dommages. Plusieurs bâtisses ont été détruites et les pertes s'élèvent à environ \$8,000. Deux jeunes filles ont été ensevelies sous les cendres. On a retrouvé leurs cadavres calcinés après l'incendie.

—M. John Elliott, de London, Ont., ayant envoyé à Paris pendant l'Exposition universelle plusieurs faucheuses-moissonneuses, a reçu deux médailles en bronze en même temps qu'une commande considérable.

—A Hamilton, mardi soir est arrivé un triste cas d'empoisonnement accidentel, à la résidence de M. Henry McLaren, sur la rue Herkimer. M. McLaren avait laissé sa demeure pour aller faire une visite à son père, et avait confié sa petite fille âgée de quatre ans sous les soins d'une bonne. Cette petite fille était convalescente des fièvres scarlatines. McLaren donna instruction à la bonne de faire prendre une médecine à l'enfant à certain temps fixé. Mais la bonne s'est trompée de bouteille. Au lieu de la médecine, l'enfant avala une cuillerée d'acide carbonique. Une demi-heure après, elle expirait.

—Le gouverneur-général et la princesse Louise ont visité avant-hier la chute Niagara. Ils ont passé sur le pont de suspension et sont descendus sur les files Goat et des Trois-Sours. Ils sont allés sur le sol américain que Son Altesse Royale foulait pour la première fois. Une foule compacte les attendait et leur a fait une ovation.

Les journées de Leurs Excellences sont bien employées en promenade en voiture et à pied.

—A Winnipeg, mardi, un huissier nommé McIlvrey a fait feu avec un revolver sur Edward Marston, greffier de la cour du comté, parce que celui-ci refusait, suivant des instructions reçues de lui, des exécutions. La balle s'est logée dans le bras de Marston et a infligé une blessure très-grave. Les médecins disent que l'amputation sera peut-être nécessaire. McIlvrey a été arrêté. Il prétend que le coup est parti accidentellement et qu'il était sous l'influence des alcools.

—Une riche mine d'or, qui paraît avoir été exploitée dans les siècles passés, a été découverte au mont Lazarus, dans l'Etat de Vera Cruz, au Mexique.

—Le célèbre cheval trotteur Madoc appartenant à M. Frank Wood et qui a été vendu pour \$8,000 il y a quatre ans, est tombé mort, le 20, dans le Parc Central, à New-York.

—Il y aura, mardi le 4 février prochain, à Marie-Ville, dans le comté de Rouville, une assemblée de tous les fromagers et patrons de fromageries de la province de Québec, dans le but de former une association pour promouvoir le plus efficacement possible l'industrie fromagère et beurrière en cette province. Toute personne ayant à cœur le développement de cette industrie est priée d'y assister ou de faire connaître par écrit son expérience en cette matière.

DRAME.—La population de Marseille, dit l'Echo des Tribunaux, a pris un vif intérêt à un drame étrange et qui parut d'abord entouré de mystère.

Qui a commis ce crime? C'était, dit l'accusation, celui qui déjà avait proféré des menaces de mort, celui qui connaissait les lieux, qui avait mis en défaut la vigilance du chien.

Le jury a rapporté un verdict affirmatif et écarté la préméditation. Gonon est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

AFFAIRE MYSTÉRIEUSE EN MER. — Le Capitaine Adams, du navire Halston, rapporte que le 10 courant, à 50 milles à l'ouest de Fastnet, il aperçut un navire en feu, et dépêcha des chaloupes pour assister l'équipage.

UN FAIT ETONNANT.

Une bonne partie du peuple canadien souffre aujourd'hui des effets de la dyspepsie et du dérangement du foie. Les conséquences de ces maladies qui rendent impuissant une masse de gens intelligents, sont alarmantes.

MARCHE MONETAIRE.

New-York, 10 hs., 24 janvier 1879. Première cotation Echange Sterling 3 jours 489, soixante jours 486; Greenbacks, 99.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.

FLEUR. — Supérieure Extra 4.40 à 4.45; Extra 4.20 à 4.25; Fancy 4.05 à 4.10; Extra du Printemps 3.95 à 4.0; Supérieure 3.60 à 3.65; Forte de Boulangers 4.20 à 4.30; Fine 3.10 à 3.15.

Décès.

Le 23 janvier 1879, à l'âge de cinquante ans, Sieur Damasc C. de Beaumont, photographe. Le service aura lieu lundi matin, le 27, à huit heures.

Ce matin, à St Roch, à l'âge de 55 ans et 3 mois, Léger-Wolffred Launière, écuier, notaire. Son service et sa sépulture auront lieu dans l'église St. Roch, lundi, à 9 heures et demie.

À Portneuf, le 16 du courant, après une courte maladie, Madame Marie-Louise Richard, veuve de feu Joseph Polluin, écrivain, marchand, à l'âge de 78 ans.

Annonces Nouvelles.

MAGASIN A LOUER

RUE ST. JEAN.

La maison et le magasin ci devant occupé par C. COGNON, Confiseur Français, No. 93, rue St. Jean. La boutique est munie d'un excellent four.

S'adresser à E. JACOT, Horloger, No. 151, rue St. Joseph. Québec, 24 janvier 1879—18

A VENDRE OU A LOUER.

Le magnifique poste d'affaires situé au No. 87, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, ci-devant occupé par MM. Blumhart & Cie. Conditions faciles.

S'adresser à la Société de Prêts et Placements de Québec, No. 13, rue St. Jacques, Basse-Ville. Québec, 24 janvier 1879.

La Grande Mascarade

DU Rond à Patiner STADACONA SUR LE QUAI DE LA REINE aura lieu CE SOIR, 24 COURANT.

L'ouverture se fera à 7.30 hrs. précises.

- REGLES: 1. Personne n'aura le droit de se tenir sur la glace ni dans les appartements à moins qu'elle ne soient en costumes. 2. Les hommes ne pourront se travestir en femme. 3. Les masques sont défendus. 4. Les personnages nègres ne seront tolérés qu'avec une permission particulière. 5. L'impersonification d'ordre religieux est positivement défendue.

PRIX D'ENTREE. En costume ..... 25 cents. Les spectateurs ..... 10 "

On servira des rafraichissements gratuits aux dames qui porteront un costume. Les spectateurs paieront 10 cents. La fanfare Emerald Independent fera de la musique pendant toute la soirée.

FITZGERALD & SAVAGE, Propriétaires. Québec, 24 janvier 1879.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

CANADA, Province de Québec, District de Beauce } Cour Supérieure. No. 19

Dans l'affaire de AUGUSTIN NADEAU, vs Demandeur, GEORGE NADEAU, Défendeur.

Un bref de saisie-arrêt a émané en cette cause, et les créanciers sont notifiés de se réunir en l'étude du syndic soussigné, située rue du Palais de Justice, en la paroisse de St. Joseph de la Beauce, le SIX de FEVRIER prochain, à DIX heures A. M., afin de nommer un syndic s'ils le jugent à propos, de recevoir un état des affaires du dit failli et de régler généralement la dite faille.

St. Joseph, Beauce, 21 janvier 1879. D. DORAN, Syndic Officiel. 24 janvier 1879—1f

Assurance des Cultivateurs et des Bâtisses Isolées du Canada

CONTRE LE FEU.

A V I S .

L'Assemblée Spéciale des Actionnaires de cette Compagnie (Section de la Province de Québec) pour l'Election de leurs Directeurs aura lieu le TROIS FEVRIER, à MIDI précis, au Bureau de la Compagnie, à Montréal, No. 86, rue Notre-Dame

J. H. BELLEBOSE, Vice-Président P. Q. A. C. Montréal, 23 janvier 1879—10j

A LOUER,

Le magasin autrefois occupé par M.M. Giroux & Frère, Droguistes; J. P. Déry, Libraires; et à présent par M.M. Amyot & Frère, au No. 34, rue St. Pierre — la propriété de Louis Bourget

— AUSSI — Une belle résidence et magasin, hangard, etc., situé en bas du chemin St. Henri; c'est un magnifique poste de commerce. S'adresser à LOUIS BOURGET, Epicier, Basse-Ville. Québec, 22 janvier 1878—6fp

ON DEMANDE

Une petite famille désirerait louer une résidence privée dans les environs de la Porte St. Jean. La maison devra compter cinq ou six chambres. Adresser MAISON DEMANDÉE, Boîte 318 Bureau de Poste Québec, 16 janvier 1879.

2,000 verges ETOFFES à ROBES

valant de 25 cents à 50 cents la verge

seront vendus 1 2 1/2 cents.

AU BON MARCHÉ,

Coin des rues St. Jean et Collin, HAUTE-VILLE. Québec, 20 janvier 1879.

DEMANDEE.

On demande une personne capable de fabriquer les Cigares. S'adresser à CE BUREAU. Québec, 20 janvier 1879—1sp

Gobelets sans pieds. UN VRAI BIJOU

Egal en forme et en apparence aux Verres Anglais coupés valant \$6 la douzaine, pour \$1 la douzaine seulement

Bons Verres pour l'Eau 50 cents la douzaine. Une visite sollicitée. PEVERLEY & CIE., 56, rue la Fabrique. Québec, 20 janvier 1879.

ALPACAS NOIRS.

Nous avons récemment acheté 130 pièces Alpaca Noir

Bien au-dessous des prix ordinaires. FAVOIR: 50 pièces à 20 cents ordinairement vendu 27 cents. 50 pièces à 27 1/2 cents ordinairement vendu 35 cents. 30 pièces à 32 1/2 cents ordinairement vendu 45 cents.

Nous avons jamais vendu les vrais Alpacas et les Lustrés à des prix aussi bas. Nous les recommandons comme étant l'Alpaca sans falsification quelconque et de 30 à 40 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

Seront exposés sur la table du centre à une bonne lumière. 5 0/0 d'escompte au comptant. GLOVER, FRY & CIE. Québec, 18 janvier 1879.

EDOUARD LAROCHELLE,

RELIEUR & RÉGLEUR, Successeur de feu C. HIANVEUX dit LAFRANCE No. 14, rue Laval, Haute-Ville, QUÉBEC.

Le soussigné à l'honneur d'annoncer au public qu'il est prêt comme par le passé à exécuter toute commande en reliure que l'on voudra bien lui confier et à des prix très modérés.

Ayant fait l'acquisition de l'atelier en reliure de feu C. Hianveux dit Lafrance, il a fait faire des améliorations modernes considérables, qui lui permettront d'exécuter tous les ordres qu'il recevra avec la plus grande ponctualité. Une visite est sollicitée. ED. LAROCHELLE, No. 14, rue Laval, Haute-Ville. Québec, 17 janvier 1879

FORTE EPREUVE.

HUILE de CHARBON QUALITÉ SUPÉRIEURE. Livré à domicile pour 25 cents par GALLON. 22 cents par CINQ GALLONS. PEVERLEY & CIE., 56, rue la Fabrique. Québec, 20 janvier 1879—1m

Magnifique Piano Carré à vendre

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE. Un magnifique Piano Carré de 7 octaves en ordre parfait, ayant coûté \$400, ayant seulement que 5 ans de service, à vendre à très bon marché. S'adresser à notre Salle d'Enca, rue et faubourg St. Jean.

OCT. LEMIEUX & CIE. Encanteurs. Québec, 20 janvier 1879.

COMPAGNIE ASSURANCE STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie. Une réunion spéciale des Actionnaires de cette Compagnie, tel que prévu par la loi, aura lieu MARDI, le QUATRIÈME jour de FEVRIER prochain, à DIX heures du matin, au magasin de MM. COOLICAN & PICHETTE, Bloc Renand, 28, rue St. Paul, Québec, afin de prendre en considération la réduction des actions du capital souscrit, et pour accepter les divers amendements faits à la Charte de la Compagnie, à la dernière session du Parlement de la Puissance.

— AUSSI — L'Assemblée Annuelle Générale des Actionnaires aura lieu le même jour et au même endroit à UNE heure de l'après-midi. Le rapport des directeurs et l'état financier de la Compagnie seront soumis aux actionnaires. L'Election des Officiers aura lieu à cette assemblée

Par ordre, GEO. J. PYKE, Gérant et Secrétaire. Québec, 18 janvier 1879—jd

UN RARE AVANTAGE.

A LOUER. Poste de commerce important, établi depuis 10 ans, avec Magasin et Résidence.

Un magnifique poste de commerce situé dans le centre du village prospère d'Etchemin, St. Romuald, au sud de Québec, se composant d'un magnifique Magasin et logement, avec devanture moderne, Hangard, Remises, etc., ainsi que le terrain sur lequel se trouve ces bâtisses.

Cet excellent poste d'affaire est le seul dans le village où les affaires se font au comptant, de plus il est situé au centre de plusieurs manufactures, moulins à scie, etc., qui restent ouverts toute l'année. S'adresser à P. O'BEGAN, Barrière Ste. Foye. Québec, 14 janvier 1879—15j

Linge de Ménage à Bon Marché

Nous avons déposé sur notre comptoir au centre du magasin, un assortiment considérable des effets ci-dessous, tels que: Coton Blanc, Coton à Drap, Coton à Taie d'Oreillers, Coui te-pointes, Tapis de Toilette, Lingerie de Table, Nappes, Serviettes, Toile à Serviettes, Cretonnes, etc., etc., que l'acheteur pourra acheter à grand avantage; les prix sont si bas que la vente devra s'effectuer rapidement.

On attire spécialement l'attention des dames sur notre Département de Modes, qui est sous la direction d'ouvrières de la plus grande expérience. F. YFE & WRIGHT, 22, RUE LA FABRIQUE.

N. B.—Un grand assortiment de Coupons accumulés durant l'année, sera aussi vendu à bon marché. Québec, 13 janvier 1879.

CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT.

DIVISION DE L'OUEST. Chemin de Fer Q. M. O. & O. Le chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa.

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit: A. M. P. M. Train Express pour Hull à 9.30 et 4.30 Arrivant à Hull à 2.00 P. M. et 9.00 Train Express de Hull à 9.10 et 4.10 Arr. à Hochelaga à 1.40 P. M. et 8.40 Train pour St. Jérôme à 5.00 P. M. Train de St. Jérôme à 7.00 A. M. Les trains laissent la station du Mile-End 10 mi. ntes plus tard. Bureau Général, No. 13, Carré de la Place d'Armes. Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques. C. A. SCOTT, Surintendant Général. O. A. STARK, Agent Général pour Fret et Passagers. Montréal, 9 janvier 1879.

Vente par Encan d'un Fonds de Marchandises Sèches.

ACTE DE FAILLITE DE 1-75

Et ses Amendements. Dans l'affaire de ELIE LACHANCE, de Lévis, Faill.

Le soussigné vendra un magasin de failli, Côte du Passage, Lévis, LUNDI, le VINGT-SEPT du courant, tout le stock de Marchandises Sèches se montant à \$5,053.57, ainsi les fournitures de magasin \$51.60, pour être vendus en lots à la convenance des acheteurs.

Le stock sera visible le 24 et 25 courant, de 9 heures à 5 heures. La vente à DIX heures A. M. précises. ALFRED LEMIEUX, Syndic. J. ED. DERY et CIE., E. et C. Québec, 20 janvier 1879.

Cordes de Violon.

Un envoi considérable de CORDES DE VIOLON choisies avec le soin le plus minutieux chez les meilleurs fabricants vient d'être reçu chez L. LAVIGNE, 25, rue St. Jean.

MUSIQUE NOUVELLE.

LA PETITE HERMINE Galop facile et brillant (dédié à M. TURCOTTE, écrivain.) Par C. LAVALLÉE. Prix ..... 50 centimes. En vente chez A. LAVIGNE, (Banque d'Épargnes.) Québec, 11 janvier 1879.

Déchets de Salaisons.

TÊTES, PATTES, ROGNONS, PANNE en Branche, FILETS, RETAILLES, Etc., Etc., A

BAS PRIX.

A VENDRE PAR J. B. REAUD & CIE. 72 à 82, rue St. Paul. Québec, 8 janvier 1879.

Exposition de Paris.

La maison REAUD & CIE. a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'Articles de Fantaisie, de Porcelaine Française, de Verreries, etc., qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.

On trouvera à notre établissement une grande variété d'objets convenables pour Cadeaux du Jour de l'An. — AUSSI — Services à Déjeuner, à Dîner, à Dessert et à Toilette, TÊTE-A-TÊTE, CROQUET, MUSCAT ET APRÈS-DINER.

Une remise de 20 pour cent sur les ARGENTERIES. Nous sommes décidés à vendre tous ces articles au prix coûtant pour du comptant. Venez et jugez par vous-même. RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul. Québec, 28 décembre 1878.

ETRENNES 1879.

LOTÉRIE d'un beau Piano neuf, garanti pour cinq années et accordé gratuitement au gagnant pendant deux années. Cette Loterie est pour encourager la nouvelle fabrication de Pianos de la Ville de Québec. Elle sera tirée à la Salle Jacques-Cartier en présence des souscripteurs. LE 27 FEVRIER 1879. Le nombre des billets est fixé à trois cents. Le prix du billet est d'UN & PLASTRE. Le piano est visible et peut être essayé tous les jours, chez M. F. OISEL, Facteur de Pianos, No. 10, rue St. Nicolas. Québec, 27 décembre 1878—1mp

HISTOIRE D'ETUDIANT.

Vers les premières années de la Restauration, le jeune Magloire Abrial ne se distinguait pas parmi les étudiants de la faculté de Montpellier, cela signifie qu'il ne hantait guère les cours de l'école de médecine et que les professeurs ne le connaissant pas de vue, ne pouvaient le connaître de réputation pour ce motif que Magloire n'en avait aucune.

heures et quelques bouteilles de plus. Il était plus de midi quand Magloire put se reconnaître et songer à son projet. — A quelle heure, demanda-t-il, commencent les expériences au cours d'anatomie ? — C'est selon, lui fut-il répondu, mais d'ordinaire c'est à onze heures. — Diabole ! alors ce sera fini. Et il partit.

Il n'y tint plus, et d'un bond il franchit les degrés qui le séparaient du démonstrateur et de la table de marbre. Ce brusque mouvement suspendit l'expérience et excita une bruyante curiosité. Le chien profita de cette diversion pour se relever péniblement. Effrayé et se soutenant à peine, il embarrassait ses pattes dans ses boyaux qu'il traînait. Il fit ainsi le tour de la table, car s'échapper de ce centre funeste il n'osait même pas le tenter. Il sentait bien qu'il était environné d'ennemis aussi mortels que le cercle de feu au milieu duquel le scorpion se suicide.

Beurre ! Beurre ! 25 tinettes de Beurre de choix pour famille GINGRAS & LANGLOIS, No. 54, rue du Palais. Québec, 13 décembre 1878.

AU PUBLIC ! RECOMPENSE DE \$3,320.00 Il a été fondé en France des prix destinés aux savants, qui par leurs inventions avaient fait progresser les sciences.

M. LAROCHE, PHARMACIEN, a obtenu ce prix pour les procédés de fabrication du QUINA LAROCHE et la commission des récompenses voulant reconnaître d'une façon plus formelle le service que M. Laroche avait rendu à la science et à l'humanité, ajouta une médaille d'or au prix de 16,000 francs.

LE QUINA LAROCHE est le plus efficace et le meilleur marché des vins de quinquina ; un verre de quinquina équivaut à trois verres de tout autre vin de quinine.

TONIQUE ET RECONSTITUANT contre le défaut de force et d'énergie, les affections de l'estomac, débilité générale, pâles couleurs, lymphatisme, convalescence, suite de couches, choléra, etc.

Sirope et Pâte du Dr. Zed Médailles à Paris. A base de "Codéine" et de "Tolu" contre les Bronchites, Rhumes, Irritations de Poitrine, Catarrhes, Insomnies.

FER DIASTASE Assimilable du DR. V. BAUD Sous la forme de Granules bien dosés, le Fer combiné à la Diastase par la germination des graines de Cresson est le plus actif et le plus facile des Ferrugineux pour les femmes et les enfants délicats.

CIRICE TETU Agent Général et Marchand à Commission

A l'honneur d'annoncer aux Marchands de Québec et des Principales Cités de la Puissance du Canada, qu'il revient d'un voyage en Europe qui lui a permis de visiter les Principaux centres manufacturiers d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de France, d'Allemagne, de Belgique et de Hollande :

Les échantillons seront visibles à sa SALLE DE VENTE No. 80, RUE ST. PIERRE d'ici à quelques jours.

Ceux qui se proposent d'acheter quelques-uns des effets que nous publions dans la liste qui suit, feront bien d'attendre encore quelques jours. En attendant, je dois dire que je suis l'Agent des maisons les plus IMPORTANTES de Bordeaux et des autres villes du midi pour la vente des différents crus de Vins Français ; Agent des maisons en renom de Cognac et de la célèbre "Eau-de-Vie de fine Champagne," ainsi que pour la vente des Vins Champagne, des Liqueurs Françaises et du Vermouth Bitters, et des fameux Vins du Rhin, y compris le célèbre Vin de Moselle Mousseux.

GIN DE HOLLANDE ! de qualité supérieure, en boîtes et en tonneaux. J'ai aussi pris des arrangements avec les fabricants d'Étoffes de Leeds, Bradford, Huddersfield, Rochdale, Dewsbury et autres villes manufacturières d'Angleterre, pour la vente des différents effets qu'ils fabriquent, tels que : Étoffes en Laine ordinaire, en Laine filée, Étoffes à Robes, Draps, Tweeds, etc., ainsi que toutes espèces de Tapis.

Je dois encore dire que j'ai une collection très considérable d'échantillons de produits Français, Allemands et Belges, qui consistent en Soies et Satins noirs et de couleurs, Velours, Pluches, Rubans, Popelines, Merinos Français, Delaines, Cachemires, Serges, Baizes ; Étoffes à Robes de Fantaisie, Bretelles Élastiques, Toile Élastique Française pour Chaussures, Soie à Coudre en Fuseau et en Echeveau, Brosses, Peignes, Parfumeries, Pipes en Ecume de Mer et Cigares Allemands de marques différentes.

ENDUIT UNIVERSEL. J'ai en outre été nommé seul Agent pour "L'ENDUIT UNIVERSEL," un Vernis supérieur, qui sert aux Maisons, aux Navires, aux Cordages, et qui s'applique sur le Bois, Fer, Acier, Cuivre, Zinc, Ferblanc, Verre, Pierre, Plâtre, Carton, Paille, Toile, Cuir, Dormants de Chemins de Fer, Poteaux, Echelles, Quilles de Navires, Voitures, Planchers, Couvertures, Nettes à Poisson, Tentes en Toile, et aux Câbles Sous-Marin. Enfin à toutes les matières grossières du travail quotidien du monde.

Je vous prie de m'adresser l'article qui est le plus approprié à l'usage que vous en faites, et de m'indiquer le mode de paiement que vous préférez. Le certificat suivant : "Ce Vernis a reçu les témoignages les plus flatteurs de l'Amirauté Anglaise et du Ministre de la Marine Française, ainsi que du monde entier qui l'a proclamé à l'Exposition de Paris, une des plus belles découvertes du siècle."

Une première consignation de cet article vient d'être reçue par le dernier steamer à Halifax, et sera offert en vente bientôt. Québec, 30 décembre 1878.

PROTECTION !!! F. X. LEPAGE MARCHAND

No. 53, Rue de la Couronne, ST. ROCH, QUEBEC. A l'honneur de prévenir le public, ses amis de la ville et de la campagne, qu'il est décidé à accorder la PROTECTION à tous les acheteurs qui voudront bien l'honorer d'une visite.

AFIN DE LES PROTÉGER, Il a décidé de réduire à des prix exceptionnels les Marchandises suivantes : 300 pièces Tweeds, 50 " Drap Noir Moscou, 60 " Drap Pilote, 40 " Drap Castor, 200 " Alpaca Noir, 100 " Cobourg Noir, 25 " Crêpe Noir, 300 " Shirting, 200 " Flanelle de Couleur, 300 " Wincey Carreauté, 200 " Wincey Uni, 10,000 verges Etoffes à Robes, 200 " Coton des Indes, 2,000 livres Laines à 50c. la livre, 5,000 verges Flanelle à 15 cents.

Répertoire de l'Organiste OU Recueil de Chants Grégoriens Deuxième Edition. Entièrement refondue et considérablement augmentée. Par J. B. LABELLE. Organiste de l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de Montréal. Prix \$6.00 le volume. A vendre chez R. MORGAN, Marchand de Piano et Musique, 28, rue la Fabrique. Québec, 9 novembre 1878.

COTTAGES A VENDRE ! Le soussigné ayant donné le contrat de la construction de sept magnifiques Cottages en Briques, couverts en Ardoises, Tôle ou Ferblanc, élégamment construits et finis, sur le chemin de la Petite Rivière, à l'endroit appelé Bijouville, les offre en vente à bon marché et à des conditions très raisonnables. Pas de rentes foncières, ni de taxes. Pour les plans et autres renseignements, s'adresser à A. J. AUGER, No. 105, rue St Pierre, Vis-à-vis la Banque de Québec. Québec, 28 août 1878.

AUX FORGERONS. Acier, Fer en Barres, Borax, Feuillard, Enclumes, Etaux, Chevilles, Lames, Filières, Clous à Cheval pointé et noir.

RAPES A CHEVAL. Nous pouvons vous offrir une Râpe supérieure à n'importe laquelle. LE TOUT A BAS PRIX. H. S. SCOTT & CIE, No. 60, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Québec, 26 octobre 1878.

L'ONGUENT OPHTALMIQUE DE CHAMBERLAIN Est le meilleur et le plus sûr REMÈDE pour les Maux d'Yeux et des Papières, provenant de Contusion, d'Inflammation, ou causé par le froid. PRIX 35 CENTS LE POT. JNO. MUSSON & CIE, Droguistes, Propriétaires. Québec, 28 juin 1878.